

Le PAS-PIED # 3

Le 5 avril 2013

Mémo à tous les élèves en danse

1- BRAVO AUX PETITS-RATS : Ça y est, elles ont réussi cette première épreuve ! Nos 4 candidates à passer en solo devant l'examineur invité, Monsieur Jacques Marsa de l'Opéra de Paris, ont présenté le contenu du programme < BTM Petit-Rat > il y a quelques jours. Elles vont recevoir le compte-rendu de leurs corrections la semaine prochaine afin de pouvoir poursuivre leur progression en danse. Ce programme de danse classique, premier degré d'une série de niveaux techniques, qui était à l'origine un projet-pilote démarré en septembre 2011 est maintenant officiellement implanté au Ballet Théâtral de Montréal, donnant avec certitude les résultats escomptés. Nous rendrons hommage au progrès de ces jeunes danseuses en les présentant en spectacle, ici même en studio, un samedi soir du mois de mai. Je vous informerai sous peu de la date exacte en vous suggérant d'en profiter pour y amener votre enfant afin qu'il puisse voir où mène son apprentissage de la danse. Par la même occasion, cette soirée permettra d'accueillir les candidats d'un nouveau groupe de 'Petits Rats' qui commencera à l'automne 2013. C'est donc un avis à tous les intéressés qui veulent en faire partie de venir assister avec leurs parents à cette présentation qui sera complétée par une séance d'informations. **SI VOUS FAITES PARTIE DE CES PERSONNES INTÉRESSÉES À DEVENIR UN PETIT-RAT, VEUILLEZ DONNER VOTRE NOM À LA RÉCEPTION.**

2- SESSION DE PRINTEMPS : Quelle belle énergie de sentir tout ce petit monde qui travaille la danse avec tant de passion et d'amour ! Tous nos groupes poursuivent leur ascension vers une fin d'année qui se clôturera les vendredi et samedi 7 et 8 juin (ou 9 juin si nécessaire). Notre session de printemps est déjà en cours pour une série de 12 semaines. C'est donc le temps de renouveler votre contrat si cela n'est pas déjà fait.

3- CONTRIBUTION AU SPECTACLE : Afin de pouvoir agrémenter nos lieux d'un décor d'ambiance et habiller nos élèves d'une manière plus créative qu'à l'ordinaire, une légère contribution est demandée à chaque participant. Moins dispendieuses qu'un spectacle au théâtre, les présentations en studio demandent quand même un certain enrobage et une bonne quantité de préparatifs. Nous demandons donc par enfant la somme de **25 \$, si payée comptant et au plus tard le 20 avril**. Après le 20 avril, que ce soit par chèque ou en argent comptant, le montant s'élèvera à 29 \$. Pour certains enfants qui font plus d'un cours, une contribution supplémentaire sera obligatoire, mais vous en serez avisés personnellement.

4- BILLETS DE SPECTACLE : Les billets d'entrée se vendront 12 \$ par personne (pour tous : adulte et enfant) et seront mis en vente à partir du 11 mai 2013. Je dois d'abord vous livrer l'horaire exact de chaque groupe d'ici quelques semaines.

5- CHAMPIONNE DE COIFFURE : Eh oui, tel qu'annoncé dans le dernier *Pas-Pied*, les coiffures et la présentation personnelle sont notées à chaque semaine. Nous jouons le jeu de la 'ballerine en beauté' et nous soignons notre personnalité durant au moins 10 semaines consécutives afin de recevoir notre mention <Championne de coiffure > ! Ce n'est pas un jeu obligatoire, mais les enfants insistent pour y jouer. Entrez dans le jeu avec nous. Tous les détails figurent dans le *Pas-Pied #2*.

MERCI À TOUS ! Monique Goyer, directrice